

18 novembre 2017

Foyer Habitat Jeunes
Pierre de Coubertin à Laval

Compte-rendu

*Libres et indépendants nous sommes,
Libres et indépendants nous restons.*



Union Départementale des Syndicats CGT-FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron - BP 1037 - 53010 LAVAL CEDEX

Tél. : 02/43/53/42/26 - E-mail : udfo53@force-ouvriere.fr - Site : <http://53.force-ouvriere.org>

Ouverture des travaux

Le samedi 18 novembre 2017, au foyer Habitat Jeunes « Pierre de Coubertin » à Laval, se tenait le 23^{ème} congrès de l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne. Il était placé sous la présidence de Michèle BIAGGI, Secrétaire Confédérale.



« 150 délégués participent aux travaux du 23^{ème} congrès »

Il est 8h15, l'équipe de l'UD accueille les premiers délégués. Une fois en possession de leurs sacs « spécial congrès » et de leurs tickets repas, les militants mandatés par leurs syndicats sont invités à déposer dans l'urne les différents bulletins de vote désignant de fait, les futures instances de l'UD FO 53.



En attendant l'ouverture des travaux, un café d'accueil est mis à la disposition des militants. C'est le moment pour les uns et les autres de se retrouver pour un temps de convivialité



Rapport moral et d'activité

Mise en place du Président de séance

Il est 9h30 lorsque Loïc REVELLE, Secrétaire Général de l'UD, ouvre le congrès et propose que Michèle BIAGGI, Secrétaire Confédérale, soit présidente de séance de ce XXIIIème congrès.



Le congrès accepte la proposition du Secrétaire Général de l'UD.

De ce fait, Michèle BIAGGI préside et dirige les débats de ce XIIIème congrès.



Mise en place de la commission de contrôle et de dépouillement des mandats et des votes



Le congrès valide la composition de cette commission qui est formée de Gilbert CLAUDE, Jocelyne REBILLARD et Géraldine BRIANT.

La commission se retire en milieu de matinée afin de procéder à la vérification des mandats et au dépouillement des différents votes de la commission exécutive, de la commission des conflits et de la commission de contrôle financier.

+ Rapport moral du Secrétaire Général de l'UD

Conformément à l'ordre du jour, Michèle BIAGGI donne la parole à Loïc REVEILLE, Secrétaire Général sortant de l'UD afin qu'il soumette à l'approbation du Congrès son rapport moral et d'activité pour la mandature novembre 2013- novembre 2017.



Loïc REVEILLE souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes et se félicite du nombre important de militants présents. Il remercie les UD voisines qui ont répondu à notre invitation et présente les excuses de certains camarades.

Avant d'avancer dans son propos, Loïc REVEILLE évoque avec émotion la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés. Le Congrès observe une minute de silence à leur mémoire.

Il profite de ce moment pour remercier :

- Tous ceux qui ont participé à la préparation de ce XXIIIème congrès :
- Cathy GERVOIS et Michel MOUSSAY pour la mise en œuvre des « carnets de l'UD53 » ;
- Toutes celles et ceux, permanents, militants et adhérents qui ont œuvré durant ce mandat à développer le syndicalisme libre et indépendant que nous représentons ;
- Jeannine DENOUE pour le précieux renfort qu'elle apporte au secteur juridique, et qui vient d'être rejointe par Lucienne LATRON ;
- Andrée PERINET pour ses permanences AFOC ;
- Jean HAMONIC pour son travail à l'Union Départementale des retraités et qui vient de passer la main à Michel MOUSSAY ;
- Le personnel d'Habit Jeunes « Pierre de Coubertin » qui nous accueille, et qui a tout mis en œuvre pour nous faciliter l'organisation et la tenue de cette journée ;
- Les partenaires qui nous ont aidés à la préparation de ce congrès : UP-MACIF-AGRICA et SYNCEA dont les représentants sont parmi nous aujourd'hui et qui se tiennent à la disposition des représentants CE en matière d'expertise économique et sociale ;

Le rapport qui vous a été remis retrace fidèlement la période qui s'est écoulée depuis le 22^{ème} congrès jusqu'au mois de juin 2017. « Ce rapport je le rappelle est avant tout le résultat du travail de Cathy GERVOIS complété par celui de Géraldine BRIANT. J'ose même dire que le Secrétaire Général et les membres du bureau de l'UD ont vu leurs tâches très fortement allégées grâce au travail de Cathy et Géraldine ».

« Progression de 11.7% du nombre de timbres collectés par rapport à 2012 »

Depuis notre 22^{ème} congrès en novembre 2013 plusieurs implantations FO ont été créées :

- dans le secteur de la santé avec nos camarades hospitaliers du Groupement Départemental santé qui viennent la semaine dernière de réaliser une nouvelle implantation à Cossé le Vivien,
- dans le secteur privé avec Opéré Eiffage, SNV Laval et Château Gontier, Textiles Vermandois ; Privileg, Holvia, Midmark Promotal.

Nous avons aussi vu disparaître des implantations liées principalement aux restructurations subies et liquidations ; c'est le cas pour EDF , GDF, SNCF, et enfin INERGY entreprise liquidée.

Le SPASEEN et Préfecture qui doivent se restructurer et pour lesquels nous allons peut-être réussir à redémarrer.

Enfin le transport qui ne nous donne pas de bons signes ces derniers temps.

Malgré ces pertes, nous enregistrons un résultat très positif puisque fin 2016 nous constatons une augmentation de 11,7% du nombre de timbres collectés depuis 2012.

Une difficulté : nous devons être très vigilants dans l'accompagnement de nos nouvelles implantations.

Il est quelques fois urgent de faire et impossible d'attendre les stages programmés avec la Confédération.

Si l'accompagnement n'est pas fait avec une forte réactivité nous avons de grandes chances de ne pas pérenniser les implantations par la création de syndicat.

J'ai toutefois un regret : nos Unions Locales qui manquent de dynamisme.

Je voudrais maintenant évoquer quelques affaires locales : Sotira, Emeraude dépollution, ville de Laval, GLM Fashion. Ces exemples montrent que la vision idyllique du monde du travail que nous présentent le patronat et les gouvernements actuels et passés sont loin de la réalité constatée et subie par de nombreux salariés.



Récemment la prise en flagrant délit de maltraitance de salariés chez Lidl et Amazon, aurait dû faire plus réagir les politiques au pouvoir, les inciter à faire respecter les salariés et développer leur protection. Finalement c'est tout le contraire qui se passe : loi travail et ordonnances Macron détruisent petit à petit les garanties de protection des salariés conquises à force de lutte des classes et remettent en cause l'existence même des syndicats.

« Il est de notre devoir et de notre responsabilité syndicale de réagir aux côtés des salariés »

Le code du travail, la protection sociale collective (famille, chômage, retraite et santé), les conditions de travail : tout est remis en cause.

Le niveau des salaires et retraites stagne, la pauvreté se développe au point que les derniers chiffres de l'INSEE sur 2015 démontrent que le pourcentage de pauvres, en France dépasse pour la première fois celui des Etats Unis. La France est le troisième pays européen où les conditions de travail se sont le plus dégradées derrière la Grèce et l'Espagne.



Alors, il est de notre devoir et de notre responsabilité syndicale de réagir aux côtés des salariés, de ne pas laisser la classe dirigeante associée du patronat réduire nos acquis. Nous endormir avec de fausses promesses, de faux débats et de négociations tronqués. La classe dirigeante protège les nantis, pendant que la classe ouvrière partage les sacrifices.

C'est notamment pourquoi les 12 septembre, 10 octobre et le 16 novembre nous étions dans la rue. Et l'UD FO de la Mayenne a largement démontré sa capacité à organiser la lutte notamment contre la loi EL KOMRI ou toutes les intersyndicales, toutes les manifs ont été organisées à l'initiative de notre organisation.

Mes Camarades, ce sera ma conclusion.

Seule l'unité de la classe ouvrière, avec l'organisation syndicale libre et indépendante peut imposer au pouvoir dirigeant l'abandon des politiques de rigueur et d'austérité au profit des plus riches.

Nous, syndicalistes mayennais libres et indépendants, sommes fiers d'être militants Force Ouvrière

Comme vous le savez, je ne postule pas pour un nouveau mandat de Secrétaire Général de l'UD. Je prétends à la retraite et considère que c'est à un actif que le mandat doit revenir. Bien entendu, je reste militant et tant que ma santé le permettra j'apporterai mon soutien aux camarades.



Enfin un dernier mot, pour deux personnes, avec qui j'ai particulièrement apprécié de travailler à l'UD : Géraldine et Cathy.

Cathy ne va pas tarder elle aussi à faire valoir ses droits à la retraite. Je te souhaite une bonne fin de carrière et par avance une retraite heureuse et un grand merci pour ton engagement.

Géraldine, je tiens à le dire, je suis certain que ceux et celles qui prendront la suite de l'UD pourront s'appuyer sur ta connaissance parfaite de l'UD, ton professionnalisme, tes réflexions et conseils avisés. Bonne continuation et merci pour le travail accompli sans faille.



Vive la Confédération Vive l'UD CGT-FO 53 Et je vous souhaite un bon Congrès



La parole est aux structures

Suite à la présentation du rapport moral et d'activité par le Secrétaire Général de l'UD, Michèle BIAGGI, Présidente de Séance, donne la parole aux représentants des syndicats.

C'est un moment important du Congrès. Chacun peut, s'il le désire, monter à la tribune afin d'exprimer son sentiment sur l'activité menée par l'UD où tout simplement interpellé le congrès sur les difficultés rencontrées au sein de son entreprise. La parole est libre. Vingt demandes de paroles sont déposées. Vous retrouverez ci-dessous des extraits de chacune des interventions.

Extraits de l'intervention de Chantal LASSALLE pour les Organismes Sociaux

« La politique d'exonération des cotisations patronales met déjà en danger notre système de santé ! »



... « Les camarades que je représente sont ceux de la Sécurité Sociale. Nous sommes salariés de cette institution et nous défendons ardemment les agents, employés ou cadres, leurs conditions de travail, leur salaire.

Je peux dire que notre syndicat se porte bien et que nous continuons à le construire avec les nouveaux militants dans la même ligne syndicale de liberté et d'indépendance vis-à-vis de nos directions.

Une trentaine de salariés de la Sécu défilait dans la manifestation du 16 novembre sous les drapeaux FO. Les taux de grévistes étaient de 13% à la CAF, 17% à la CARSAT et 22% à la CPAM.

« Nous sommes particulièrement attachés à la Sécurité Sociale »

Mais au-delà de l'intérêt des salariés de la Sécu, nous sommes particulièrement attachés à la Sécurité Sociale. Bien qu'attaquée de toute part, la Sécurité Sociale reste un des plus grands acquis sociaux. Conquise au lendemain de la guerre, à un moment où les difficultés financières de la France étaient autrement plus importantes qu'aujourd'hui.

Dès sa naissance, les patrons n'ont eu de cesse de remettre en cause leur obligation de verser des cotisations. Celles-ci sont basées sur notre salaire et cette participation à notre système de protection sociale est le salaire différé.

Alors aujourd'hui, on nous annonce la disparition de notre cotisation, remplacée par la CSG. C'est-à-dire qu'on prend dans notre poche, l'argent que nous réservions à notre système solidaire et royalement on nous fait croire que c'est le gouvernement qui augmente nos salaires !

Le véritable motif du gouvernement est la confiscation des cotisations ouvrières transférées vers le budget de l'Etat remettant ainsi en cause les fondements mêmes de la Sécurité Sociale. La CSG est un impôt, il n'y a aucune garantie qu'elle soit reversée dans les caisses de la Sécu. (Le gouvernement projette déjà d'en affecter une partie à la compensation de la baisse de la taxe d'habitation !)

La politique d'exonération des cotisations patronales met déjà en danger notre système de santé !

« Nous voulons que la Sécurité Sociale reste basée sur la solidarité ouvrière »

C'est clair, si l'argent ne rentre plus dans les caisses de la Sécu, la prise en charge des malades se fera au minima. Les complémentaires santé lorgnent depuis longtemps sur ce marché qui représente beaucoup d'argent. Les plus pauvres auront droit à la charité, les plus riches aux meilleurs soins.

Nous voulons que la Sécurité Sociale reste basée sur la solidarité ouvrière qui garantit un égal accès aux soins et prestations conformément au principe « cotiser selon ses moyens et en bénéficier selon ses besoins ».

Qui peut empêcher cette entreprise de destruction ? Qui est légitime pour défendre l'intérêt des salariés, actifs, retraités ou en recherche d'emploi ?

Seul un syndicat libre et indépendant des gouvernements et du patronat !

Et c'est là que Macron montre qu'il a tout compris.

Avec ses ordonnances, il s'attaque aux syndicats, enfin à ceux qui veulent rester indépendants des patrons. Il continue le travail de sape de Hollande.



Pour faire court : les listes électorales doivent être conformes à la proportionnalité des sexes dans l'entreprise, donc atteinte à la liberté de désignation des camarades que nous voulons présenter aux élections !

Ensuite fini le CHS/CT et ses prérogatives, fini les DP et leurs revendications qui font grincer les dents des patrons.

On met tout le monde ensemble dans un Comité Social et Economique ; non pas tout le monde, seuls les titulaires et encore, s'ils sont expérimentés, on les change au bout de 3 mandats. C'est vrai, il ne faut pas trop chauffer les oreilles des patrons !

C'est clair, il va falloir maintenant négocier au niveau de chaque entreprise sur le droit syndical.

Mais pour en avoir le pouvoir, il faut qu'il existe dans chaque entreprise un syndicat FO avec des militants aguerris.

Voici un travail auquel chacun de nous, militants de la Mayenne, doit s'atteler.

Syndiquer dans nos boîtes, former les prochains élus et nous implanter là où il n'y a aucun syndicat. ».....



✚ Extraits de l'intervention d'Arnaud QUINTON

« Les élections à la Chambre d'Agriculture comptent pour notre représentativité »



... « Les prochaines élections de la chambre d'agriculture de la Mayenne, auront lieu en janvier 2019.

Ces élections doivent élire des administrateurs pour 5 ans, à raison de 4 administrateurs salariés pour la production agricole (salariés des exploitations agricole, forestière, scierie, horticole, secteur du cheval...) et de 4 administrateurs salariés pour les organismes agricoles (Crédit Agricole, Groupama, Msa, Coopérative Agricole, abattoir...).

Pour chacun de ces collègues, nous devons présenter des listes de 6 candidats en respectant la parité Femme/Homme.

Ces élections sont très importantes pour notre organisation parce qu'elles comptent pour la représentativité, dans les différentes instances agricoles. C'est pourquoi je sollicite chacun d'entre vous pour trouver des salariés du secteur agricole, pour être candidat ou candidate sur nos listes. »...

✚ Extraits de l'intervention de Philippe DAVOUST pour CIRAL

« Nous avons repris la gestion du CE qui ne doit pas seulement être une épicerie mais utilisé pour son rôle économique ».

.... « CIRAL est sous-traitant pour Airbus, Thales, Safran, Dassault. C'est une fonderie de précision aluminium à la cire perdue. Tout cela pour vous dire qu'il nous est demandé un niveau d'exigence qualité assez élevé.

Nous sommes 300 embauchés pour 50 intérimaires ; actuellement un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros par an et des bénéfices nets qui varient selon les années entre 2 et 4 millions d'euros, mais comme partout on presse le citron des effectifs en baisse constante : 150 personnes de moins et un chiffre d'affaires qui fait la courbe contraire, en hausse de 43% en 15 ans, avec des investissements largement insuffisants de notre point de vue. »

« L'entreprise ne respecte pas les seuils d'accueil minimum prévu par la convention collective »



« Aujourd'hui nous faisons face à des départs en retraite sans précédent qui sont à peine remplacés. Pour le peu d'embauches qu'il y a, l'entreprise ne respecte pas les seuils d'accueil minimum prévus par la convention collective en termes de salaire, pour ceux qui arrivent avec des diplômes bac pro en soudure, de radiologie métallurgique par exemple. Métiers indispensables dans une activité comme la nôtre »

Notre syndicat est majoritaire chez Ciral depuis sa création en 2001 face à la CFDT. 54% pour FO sur une seule liste au premier collège pour les dernières élections en 2015. Nous sommes le syndicat de la production et n'avons pas de candidat en encadrement ; ce qui a eu pour conséquence que la CFDT se retrouve majoritaire en nombre de titulaires.

Pour autant nous avons continué à faire des permanences tous les jours dans le local CE, pour ne pas lâcher la CFDT d'une semelle. Après 6 mois ils ont fini par démissionner parce notre présence les dérangeait. Nous avons repris la gestion du CE qui ne doit pas seulement être une épicerie mais utilisé pour son rôle économique ».

Nous contrôlons de près les effectifs intérimaires et demandons tous les mois le détail des intérimaires en remplacement et en surcroît de travail car ce sont des effectifs qui compteront pour les prochaines élections. Il leur est facile de déclarer des gens en remplacement alors que ce n'est pas le cas.

Avec toutes les réformes en cours et la fusion des instances nous avons intérêt à avoir des effectifs le plus important possible. Les patrons trichent tant qu'ils ne sont pas contrôlés, faites-le aussi.

Chez CIRAL nous sommes au-dessus de la grille des salaires de la métallurgie de la Mayenne, une des plus basse au niveau national. Nous revendiquons des salaires décent et imposons un rapport de force tous les ans avec des débrayages et des AG de salariés sur toute la durée des NAO. Pour une inflation de 23% en 16 ans nous avons obtenus pour la même période presque 45% d'augmentation générale. »



✚ Extraits de l'intervention de Bruno DIEPPEDALLE pour l'AFPA

**« Pour nous le temps est au combat pour défendre notre AFPA
membre du service public de l'emploi. »**



..... « Depuis le dernier congrès de l'UD 53, la situation de l'AFPA ne s'est pas améliorée. L'AFPA, Association pour la Formation Professionnel des Adultes n'a cessé depuis la fin de la seconde guerre mondiale de former la main d'œuvre dont la nation avait besoin pour reconstruire le pays, puis pour accompagner sa croissance économique. Depuis les années 1980 et jusqu'à 2000, elle était le bras armé de l'état et l'organisme incontournable de formation et de qualification des personnes en recherche d'emplois. Tout demandeur d'emploi qui avait besoin d'une formation pour retrouver un travail, ou pour se reconverter, pouvait compter sur l'AFPA. Il était accueilli dans un des 160 centres répartis sur le territoire national, il apprenait un métier, il était logé gratuitement et nourri pour une somme modique. En fin de formation il obtenait une qualification et dans plus de 80% des cas, il obtenait un emploi dans les 6 mois de sa sortie de formation.

« L'AFPA était un outil de promotion sociale »

En plus de cela l'AFPA était un outil de promotion sociale qui permettait à un salarié d'accéder à une qualification supérieure ou de se reconverter vers un autre emploi plus rémunérateur ou intéressant pour lui. Tout le monde y trouvait son compte, aussi bien les demandeurs d'emplois qui pouvaient facilement intégrer une formation qualifiante, porte d'accès à l'emploi, que l'entreprise trouvant facilement la main d'œuvre qualifiée dont elle avait besoin.

Et puis ... l'Europe financière est arrivée ! Avec son slogan "concurrence libre et non faussée !". L'état à la demande de la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle, adhérente au MEDEF) et avec le soutien de Bruxelles, a décidé que la formation professionnelle ferait dorénavant partie du marché concurrentiel. Il a donc donné les budgets de la formation professionnelle et de l'apprentissage aux Régions avec pour consigne de faire fonctionner la concurrence. Les Régions n'étant pas forcément les meilleures spécialistes en termes de formation professionnelle ont donc rédigées des cahiers des charges et réalisées des appels d'offres. Résultat, ce sont souvent les moins disants qui ont remporté les marchés au détriment d'un organisme membre du service public de l'emploi. Des formations ont commencé à fermer et des centres AFPA à se réduire à peau de chagrin.



Sur le centre de Laval nous sommes passés d'une trentaine de formateurs à moins d'une dizaine. Ce sont autant de formations qui n'existent plus. L'hébergement est devenu payant pour les stagiaires, la restauration a fortement augmenté et il est très difficile pour un demandeur d'emploi de suivre une formation dans une autre région que celle où il réside. Nous sommes loin de l'égalité d'accès à la formation professionnelle décrit dans le préambule de la constitution du 27 octobre 1946 :

" La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat".

Aujourd'hui alors que le chômage ne cesse d'augmenter nos plateaux techniques sont vides alors que les entreprises réclament à cor et à cri de la main d'œuvre qualifiée. Les Conseil Régionaux, par leurs politiques d'achats au moins disant font en sorte qu'aucun organisme de formation s'y retrouve financièrement. Les seuls survivants de cette politique de prix seront les "low cost", au détriment de la qualité de formation, pour ceux qui en ont le plus besoin pour retrouver un emploi.

« Avec Force Ouvrière, nous ne lâchons rien »

Voici aujourd'hui, mes camarades, le monde dans lequel nous vivons. Un monde dans lequel l'argent prime sur l'humain et ce ne sont pas mes camarades de la santé, de l'éducation, des services publics ou du privé qui me démentiront. Avec Force Ouvrière nous ne lâchons rien et à l'AFPA nous continuons à lutter pour un service de qualité à tous ceux qui en ont le plus besoin. Pour nous le temps est au combat pour défendre notre AFPA membre du service public de l'emploi. ».....

✚ Extraits de l'intervention de Cyriaque MAILLARD pour SOCOPA

« Le retrait des ordonnances et de la loi travail doit rester notre cheval de bataille »



.... « Je vous apporte le salut des camarades d'un petit abattoir Evronnais appartenant à la 154^{ème} fortune Française. Fortune venant évidemment du travail des salariés du groupe.

Pour augmenter sa fortune, Mr Bigard a choisi d'automatiser une partie du site d'Évron en investissant 60 millions d'euros de travaux, cela va conduire à une cinquantaine de suppressions de postes de travail.

« Etre ici entourés de l'inter-pro nous renforce dans notre volonté de continuer le combat »

Nous sommes confrontés, sur notre site, à une forte opposition avec la direction ; direction qui propose aux salariés, avant les élections professionnelles, de se présenter sur les listes de la CGT et de la CFDT. Je pense que cela est révélateur de la vision du dialogue social de notre

direction.

Nous restons donc avant tout libres et indépendants.

Etre ici entourés de l'inter-pro nous renforce dans notre volonté de continuer le combat.

Depuis des années et notamment depuis 2008 les raisons de combattre sont légion. Vous les connaissez toutes, je ne vais pas vous faire l'offense d'en faire une liste à rallonge.

Une de mes plus grandes craintes pour le développement du syndicalisme c'est cette saloperie d'ordonnance qui met en place la limitation du nombre de mandats et de fait du statut protecteur des élus.

Le retrait des ordonnances et de la loi travail doit rester notre cheval de bataille. ».....

✚ Extraits de l'intervention de Frédéric MARIE pour le Centre Hospitalier de Laval

« Le personnel du Centre Hospitalier de Laval fait face à des conditions de travail déplorable »

.... « Notre syndicat s'est relancé aux dernières élections professionnelles avec l'aide du Groupement Départemental qui a su motiver notre équipe et préparer les élections 2014 avec sérénité.

Nous sommes passés de 7 adhérents en 2014 à 42 cette année. Nous avons réussi à obtenir 2 sièges en CTE et 1 en CHSCT, c'est un bon début.



3 ans sont passés et nous pouvons mesurer à ce jour l'ampleur de la tâche qui nous a été confiée par l'ensemble des agents du Centre Hospitalier de LAVAL mes camarades.

Concernant nos heures syndicales nous sommes toujours en désaccord total sur l'article 13 en effet notre DRH comprend « dans les textes » que seules les personnes inscrites dans les statuts peuvent bénéficier d'ASA article 13, nous sommes entrés en relation avec nos avocats pour y voir un peu plus clair car cela nous prend beaucoup de temps et d'énergie.

Pour terminer sur ce sujet je voudrai remercier les membres du département pour leur soutien, leur aide et leur réaction concernant nos difficultés.

L'hôpital est malade, il faut faire des efforts comme le dit notre directeur, notre déficit repart à la hausse avec plus de 5 millions €. Comment demander à des agents de faire des efforts supplémentaires ? Le personnel du Centre Hospitalier de Laval fait face à des conditions de travail déplorables, avec un manque de considération des agents y travaillant, rappel sur le repos, vacances etc... L'année 2018 s'annonce bien !

Depuis 3 ans plus de 100 lits ont disparus mes camarades avec des fermetures de service entraînant inévitablement des suppressions de postes.

Le service des urgences qui n'en finit plus de se remplir avec plus de 100 passages par jour, comme dans bon nombre d'hôpitaux, les patients prennent leur mal en patience et attendent désespérément un lit et non un brancard pour passer la nuit !

Parlons un peu des EHPAD qui sont malades aussi, ils font face à des arrêts de travail sans précédent bien souvent non remplacés, demandant aux agents de faire toujours plus, avec des rappels sur les repos, vacances

L'année 2018 nous amènera à l'élection professionnelle en décembre, avec pour nous un vrai tournant dans l'avenir de notre section. Avec un seul objectif mes camarades, de doubler les sièges obtenus en 2014 !

Pour notre syndicat il est bien sur évident que l'impact de ces élections sera le résultat de notre travail et de notre engagement de ces 3 dernières années. Nous restons confiants il nous reste 12 mois pour préparer tout cela. »

Extraits de l'intervention de Jean HAMONIC pour l'UDR 53

« Les retraités ne sont pas des nantis »



Avant de vous évoquer la situation que vivent certains retraités, permettez-moi de remercier notre Secrétaire Général Loïc REVEILLE pour son engagement dans l'action interprofessionnelle. Comme secrétaire de L'UD. Quand la retraite venue j'ai décidé de ne pas me représenter pour ce mandat, j'ai proposé à Loïc de se présenter au poste de secrétaire général de l'UD.

Le congrès qui l'a élu a fait un bon choix. Par expérience je sais que ce mandat est prenant et Loïc malgré des difficultés liées à sa santé tout en assurant son mandat de responsable du syndicat des municipaux a assuré la représentation de FORCE OUVRIERE tant dans le secteur privé que public. A l'issue de ce congrès la CE va élire un nouveau secrétaire d'UD. Je ne vais pas vous dire que nous voterons le rapport d'activités puisque nous n'avons pas de mandat, mais nous l'approuvons. Nous les retraités nous l'assurons de nos disponibilités et de notre soutien pour que F.O soit et reste une organisation incontournable en Mayenne.

« L'objectif est de mettre à mal la solidarité intergénérationnelle »

Chers camarades je vais vous exposer la situation que connaissent de trop nombreux retraités. Les retraités ne sont pas des nantis. Il faut se méfier des images présentées par des politiques et des économistes qui veulent par leur discours faire croire que les retraités sont heureux. Leur objectif est de mettre à mal la solidarité intergénérationnelle entre les actifs, les chômeurs et les retraités.

Nous défendons et nous exprimons les mêmes revendications. Par notre action syndicale commune nous agissons pour améliorer le sort des plus défavorisés. C'est pour cette raison que l'UDR a décidé de proposer aux retraités CGT d'appeler à l'action du 16 novembre décidée par nos confédérations, plutôt que de faire dans la semaine du 6 au 11 novembre une action spécifique retraités.

Nous dénonçons la politique libérale du président Macron et de son gouvernement. Nous constatons que 1% des plus riches et des grands groupes sont les seuls gagnants de cette politique. 10% des plus riches vont gagner en moyenne 1193€ par an grâce aux réformes fiscales alors que 10% des plus pauvres vont perdre 337€.

Une grande majorité de retraités ont de plus en plus à faire face aux charges courantes pour vivre.

EN 2017 :

- 39% ont du mal à payer les actes médicaux non remboursés.
- 12% ont du mal à payer leurs dépenses d'énergie.
- 11% ne peuvent se payer une mutuelle et 20% ont du mal à payer la mutuelle.
- 13% ne peuvent pas accéder à des biens ou activités culturelles et de loisirs.



Les plus dépendants hébergés en EHPAD doivent chaque mois régler pour l'hébergement en moyenne 2000€. Comment faire avec une retraite moyenne en Mayenne de 1200€.

« La lutte de classe n'est pas une idée ringarde elle est permanente »

Vous voyez ce ne sont pas des nantis. Aussi actifs et retraités : même combat. Et non la lutte de classe n'est pas une idée ringarde, elle est permanente.

Chers camarades pour terminer mon intervention, il faut que, lorsqu'un adhérent à plus forte raison un militant part en retraite, prévenir l'Union des Retraités de la Mayenne par l'intermédiaire du secrétariat de l'UD pour qu'il continue son adhésion à l'organisation. Un adhérent qui est un an sans cotiser, est un adhérent perdu pour l'organisation et, certains se retournent vers d'autres associations de retraités.

Adhérents actifs et retraités, plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour agir et crier nos revendications. »

Extraits de l'intervention de Frédéric KALKA pour UNITE SGP-FO

« Nous déplorons la vague de suicide dans la police Nationale »



... « Je vais évoquer deux points de l'actualité récente concernant la Police Nationale.

Notre métier est désocialisant. En effet les brigades de roulement de jour ne bénéficient que d'un week-end toutes les sept semaines.

Notre organisation syndicale a proposé un cycle horaire dit du vendredi fort (2 Jours de travail, puis 2 jours de repos, puis 3 jours de travail, 2 jours de repos et à nouveau 3 jours de Travail et 2 jours de repos).

Localement notre directeur a installé un groupe de travail pour réfléchir à la mise en place de cet horaire. Vu que les possibilités de prendre des effectifs dans d'autres unités, sauf une qui fournirait 2 effectifs, le groupe de travail devait se résoudre à constater l'infaisabilité de mettre en place cette réforme horaire car les besoins en effectifs étaient de 6 fonctionnaires.

Finalement les unités de roulement de jour restent en système 4/2 (4 journées de travail- 2 repos).

Finalement la brigade de nuit a eu le nouveau cycle horaire grâce aux 2 effectifs que le DDSP a permis de récupérer à L'UOP.

Nous demandons que certaines missions chronophages soient supprimées, comme les gardes de détenus hospitalisés. Récemment nous avons un détenu gardé pendant 5 jours par 2 fonctionnaires 24H/24. Cela représente 20% du potentiel voie publique.

Nous déplorons la vague de suicide dans la Police Nationale, 46 collègues décédés et 16 gendarmes depuis le début de l'année. La tendance est au-dessus de la moyenne de ces dernières années. Tous les grades sont touchés. Le rythme horaire et les conditions de travail de plus en plus exigeantes peuvent être une explication. »

✚ Extraits de l'intervention de Michel MOUSSAY pour l'UDR 53

« Le mouvement syndical doit être libre de son comportement et de son action qu'il doit définir lui-même. »



..... « Le Département de la Mayenne compte au 31 Décembre 2016, selon la CARSAT des Pays de la Loire, 62130 retraités dont 35766 femmes et 26364 hommes. En 2016 ce sont 3127 salariés qui ont vu leur statut changer pour devenir des retraités. Ce chiffre est celui des attributions de retraites personnelles, hors pensions de réversion.

Le montant moyen de retraite servie est de 643,00 €, chiffre qui englobe les avantages de droits directs et de droits dérivés (pensions de réversion) Alors qu'un retraité qui a eût une carrière complète se voit verser en moyenne une pension à hauteur de 1006,00 €.

Pour rappel on est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels après impôts et prestations sociales sont inférieurs à 846 euros

Quand on connaît le salaire moyen en Mayenne on est pas surpris du niveau des retraites.

Pour en terminer avec les chiffres de la Mayenne, il y a près de 1100 retraités qui perçoivent le minimum vieillesse et malheureusement ce sont les femmes qui sont les plus touchées puisqu'elles sont 680 à le percevoir. »

« Alors que les Gouvernements successifs ont mis les retraités au régime sec

- en gelant depuis 2013 l'ensemble des retraites et pensions,
- en instaurant la cotisation CASA de 0.3% payée par les seuls retraités sans dédier les fonds collectés à la perte d'autonomie
- En supprimant la ½ part fiscale pour les personnes vivant seules
- En fiscalisant les majorations familiales
- En instaurant étatique le désengagement de la Sécurité Sociale, ce qui a pour conséquence l'augmentation des cotisations mutuelles

Voilà maintenant l'augmentation de la C.S.G. de 1,7% sans aucune contrepartie pour les retraités qui ont plus de 1200 euros de retraite mensuels... Mr MACRON aurait-il comme objectif de mettre l'ensemble des retraités sous le seuil de pauvreté.... Nous sommes en droit, nous retraités, de nous poser la question.

Il est important de rappeler que la CSG comme la CRDS sont des impôts normalement destinés à la Sécurité Sociale... «

« Les Entreprises du CAC 40 ont réalisé au cours du premier semestre 2017 des super profits puisqu'elles ont engrangé 51,6 Milliards d'euros de résultat net, un résultat qui fait un bond de près de 24%

Ne serait-il pas juste de prélever sur cette masse de quoi financer les délires taxatoires du Président jupitérien ? »



« Les retraités ne sont pas des nantis, encore moins les retraités mayennais.

Les retraités ont acquis leur maigre patrimoine à la sueur de leurs efforts tout au long de leur carrière professionnelle ; ils ne l'ont volé à personne. Pour autant, ce maigre patrimoine ne fait pas d'eux des nantis. »

Les 16 millions de retraités sont des acteurs économiques incontournables :

- qui consomment ;
- qui viennent en aide financièrement à leurs familles, à leurs enfants et à leurs petits-enfants c'est ce qu'il convient d'appeler de la solidarité intergénérationnelle ;
- qui militent dans les associations, dans les syndicats, les partis politiques.

A quoi bon les appauvrir si ce n'est pour mieux les asservir.

La non revalorisation des retraites depuis 2013 au motif que l'inflation est quasi nulle est une tromperie inacceptable puisque basée sur la parution des chiffres tronqués de l'INSEE. Ces chiffres en trompe l'œil cachent des augmentations importantes comme l'électricité ou les loyers sans compter les prix de l'alimentaire qui évoluent régulièrement. L'annonce de ces derniers jours d'une hausse de 10% des taxes sur le Diesel va, sans conteste possible, aggraver les choses.

« Nous déplorons la diminution des dotations aux EHPAD »

Dans un autre domaine, nous déplorons la diminution des dotations aux EHPAD et autres maisons d'accueil des retraités. En effet, cette baisse des dotations conduit les Etablissements à faire des économies sur le personnel qui accueille les retraités. Retraités qui arrivent de plus en plus âgés et souvent malades, ou désorientés en grande dépendance. Les personnels n'ont souvent pas le temps indispensable à un bon accueil et à un bon accompagnement. Ce sont donc les décideurs qui provoquent la maltraitance institutionnelle

C'est pourquoi nous réfutons les discours fallacieux sur les nantis, les fainéants, sur les extrémistes.

Tous ces discours consistent à opposer les retraités aux actifs, les retraités du privé aux retraités de la fonction publique ou aux agents des régimes spéciaux, à opposer, également, les retraités aux jeunes. Ils tentent, par tous les moyens, de nous diviser pour mieux régner

Nous, retraités du privé comme du public, nous avons les mêmes intérêts et aux discours qui tentent de nous diviser nous opposons nos revendications telles que :

- la revalorisation des retraites et pensions avec un rattrapage sur les quatre dernières années
Une revalorisation basée sur l'augmentation des salaires effectuée au 1^{er} Janvier
- Des retraites minimums qui ne peuvent être inférieures au SMIC pour une carrière complète
- La revalorisation de l'APA pour les retraités dépendant en EHPAD ou les restes à charge sont trop élevés.
- L'Application stricte du Plan Solidarité Grand Age (PSAG)

A toutes les saloperies qui visent à appauvrir les retraités, il me faut dénoncer l'accord du 30 Octobre 2015 sur les retraites complémentaires signé par la CFDT du MEDEF ou bien le MEDEF de la CFDT qui vise à amputer de 10% le montant des retraites complémentaires sur trois ans, cette disposition valant à compter du 1^{er} Janvier 2019 pour les générations nées à partir de 1957, ce dispositif vaudra également pour les participants qui liquideront leur retraite avant 67 ans sans avoir droit au taux plein.

« 250 adhérents, c'est bien mais nous pouvons faire mieux ! »

L'U.D.R. Force Ouvrière de la Mayenne compte environ 250 adhérents, ce comptage approximatif est dû à la communication aléatoire des Fédérations qui ne communiquent pas avec précision sur le nombre d'adhérents pour chaque département. C'est certainement dans le fonctionnement de l'U.C.R. une chose à améliorer, c'est un message que je porterais lors de l'Assemblée Générale de l'U.C.R. la semaine prochaine.

250 adhérents, c'est bien mais nous pouvons faire mieux et quand je dit nous.... C'est vous, mes camarades, qui pouvez faire mieux en communiquant de manière systématique les noms, adresse et autres coordonnées de vos adhérents qui partent en retraite.

Le conseil d'administration de l'U.D.R. se réunit entre 4 et 6 fois dans une année, en fait il se réunit autant que de besoin afin de préparer toutes les actions utiles et nécessaires à la défense des retraités que ce soit en partenariat avec les instances de l'U.D. ou bien comme c'est souvent le cas depuis plus d'une année en Intersyndicale avec le Groupe des 9 (F.O. – C.G.T. – F.S.U. – F.G.R. – C.F.T.C. – C.G.C. – L.S.R. – SOLIDAIRES et Ensemble et Solidaires) Il faut noter l'entêtement chronique de notre camarade Jean HAMONIC a toujours être le moteur de cette Intersyndicale... avant la C.G.T.

Nous sommes toujours présents lors des manifestations organisées sur le Département et toujours actifs près des parlementaires mayennais lorsqu'il le faut ».

✚ Extraits de l'intervention de Lydie DESCHAMPS pour le SNFOLC

« Chers camarades, parents ou grands-parents pour beaucoup, la vigilance est toujours de mise dans les établissements scolaires publics par rapport au respect de la laïcité »



..... « Je tenais à vous faire part de deux points concernant l'enseignement secondaire public en Mayenne : des attaques contre la laïcité et la situation du Collège F. Puech à Laval.

➤ Attaques contre la laïcité dans certains Collèges de la Mayenne :

Tout d'abord, à la rentrée de septembre 2016, quelques chefs d'établissements ont demandé à leurs professeurs principaux de distribuer des enveloppes scellées anonymes aux élèves. Certains Professeurs ont refusé de distribuer des enveloppes dont ils ignoraient la nature du contenu, en ont ouvertes et ont constaté que ces enveloppes contenaient des publicités pour les aumôneries ! Ils ont, alors, refusé de distribuer ces documents et ont fait appel au Syndicat.

Ensuite, toujours à la rentrée de septembre 2016, j'ai constaté la distribution en salle des professeurs d'un fascicule "à l'attention des professeurs et de leurs élèves" présenté comme une aide pédagogique à l'enseignement de la contraception. Après consultation, ce document s'est avéré provenir d'un groupuscule extrémiste de l'église catholique qui, sous couvert d'éducation à la sexualité, y répandait ses convictions homophobes, anti-trans et contre le droit à l'avortement.

Donc, chers camarades, parents ou grands-parents pour beaucoup, la vigilance est toujours de mise dans les établissements scolaires publics par rapport au respect de la laïcité.

➤ La situation du Collège Fernand Puech :

En mai 2016 : annonce par la presse du projet de fermeture de ce collège lavallois pour la rentrée de septembre 2017. Les 3 arguments d'Olivier Richefou (président du Conseil Départemental) : effectifs d'élèves en baisse chaque année, des problèmes d'accessibilité et des problèmes de vétusté qui présenteraient un coût trop élevé pour une remise aux normes. Un audit de septembre 2014 par la société SOCOTEC estime la remise aux normes de l'établissement et du gymnase à un total de 1,5 M€. Les chiffres annoncés dans la presse par M. Richefou et le Conseil Départemental vont de 1,1 à 2,5 M€ !!

En ce qui concerne les effectifs : j'ai pris les chiffres des effectifs actuels des écoles primaires obtenus lors des CDEN (c'est-à-dire les chiffres de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale) et effectué une projection pour l'avenir des collèges lavallois : ces chiffres montrent une progression importante du potentiel d'élèves sur le bassin lavallois, notamment à la rentrée de septembre 2017 jusqu'en 2021.

En ce qui concerne l'accessibilité : en réalité, il s'agit d'un problème d'accessibilité pour handicapés, c'est-à-dire une absence d'ascenseur ! M. Richefou, en bon avocat, a joué sur les mots : en effet, la loi s'intitule "loi d'accessibilité pour tous" mais qui, dans la population globale, pense à un simple problème d'ascenseur quand on lui dit "problème d'accessibilité" ? On imagine un accès à l'établissement présentant un danger quelconque. Eh bien, mes camarades, il n'en est rien !

A ce propos : où en sont les autres collèges mayennais ? Je suis allée sur le site de la Préfecture et j'ai pu constater que seuls 2 collèges mayennais (sur 27) sont équipés ! Doit-on fermer les 25 autres ?

En ce qui concerne la mise aux normes :

Sur les 1,5 M€ de travaux prévus par la SOCOTEC en 2014, un peu plus de 0,5 M€ ont été réalisés en juin 2015, donc sont à retirer des chiffres annoncés !

La commission de sécurité venait de passer (fin avril 2016) et avait donné son feu vert pour le fonctionnement de l'établissement. Le Conseil Départemental conteste la suffisance de l'avis de la commission de sécurité.

Alors 2 choses se sont produites :

a) Un ancien pompier qui faisait partie des commissions de sécurité a contacté les membres du CA de l'établissement et leur a apporté son soutien et ses connaissances (la mise aux normes, c'est pour du neuf ; pour de l'ancien comme le collège -comme pour le Louvre- c'est de la mise en sécurité ; l'avis de la commission de sécurité est tout à fait légitime ;

b) la FNEC-FP-FO a déclenché une visite de l'établissement par le CHSCT et ses observations se sont révélées conformes aux conclusions de la commission de sécurité d'Avril 2016.

Suite à cette visite, Steve Gaudin, représentant de la FNEC-FP-FO au CHSCT a proposé de déposer un avis dont le but était de faire pression sur le DASEN en l'obligeant à prendre position pour ou contre la fermeture du Collège F. Puech au regard de ces nouvelles informations. Figurez-vous, chers camarades, que les 3 autres organisations syndicales représentées au CHSCT (la FSU, l'UNSA et SUD) ont refusé de le suivre en refusant de prendre part au vote. Joli soutien de ces O.S. aux personnels de l'établissement !



Suite à tout cela :

- la fermeture a été suspendue et un comité de pilotage a été mis en place pour "étudier la viabilité du collège F. Puech"
- l'épilogue aura lieu mardi 21 novembre (le CD présentera les 2 ou 3 scénarii qu'il aura retenu...). Aussi, vous êtes convié à venir soutenir les parents et les personnels de l'établissement en participant à la manifestation devant le siège du CD (Rue Mazagran) dès 18h ce mardi 21 novembre 2017.

Pour conclure : le maire de Laval s'est prononcé en mai 2017 (voir OF du 22 mai et le Courrier de la Mayenne du 23 mai 2017) comme "n'étant pas favorable à la fermeture du collège F. Puech" notamment au regard du développement du quartier de la gare grâce à l'arrivée de la ligne LGV ... »

Extraits de l'intervention d'Alain DELEPINE pour SOTIWELL

« L'UD et son Secrétaire Général m'ont toujours soutenu »



..... « Je voulais ce matin remercier l'UD et tout particulièrement Jean HAMONIC et Loïc REVEILLE du soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de mon « combat » au sein de SOTIRA et maintenant SOTIWELL. Mes ennuis ne datent pas d'hier, ils remontent à une vingtaine d'années.

Cette année encore, mon licenciement a été refusé par l'inspection du travail. Mais avec toutes les pressions de l'employeur, les militants FO ont quitté la place. Je reste seul à tenir tête au patron.

Ce n'est pas toujours facile à vivre. »

Extraits de l'intervention d'Anthony BRUNET pour l'hôpital d'EVRON **« Stop à la casse de l'hôpital public »**

..... « Comme nous pouvons le lire dans le rapport d'activité, les hospitaliers mènent le combat depuis plusieurs années pour dire STOP à la casse de l'hôpital public.

Je me permets donc de vous annoncer notre mouvement de grève ce jeudi 23 novembre, jour où nos organismes de tutelle viennent valider au sein de notre établissement le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui remplacera la convention tripartite.

En plus de toutes nos revendications nationales Force Ouvrière, nous dénonçons :

- les conditions de travail qui se dégradent ;
- la diminution du temps d'agents qui génère une baisse du temps de prise en charge des résidents et des patients ;
- une augmentation toujours plus importante de l'auto-remplacement ;
- un absentéisme de plus en plus important et un épuisement des personnels. (Taux d'absentéisme supérieur à 10% en 2017) ;
- une diminution globale des crédits alloués par l'ARS et le Conseil Départemental alors que la charge en soin et la dépendance augmentent (année 2017 -83 000€ pour le secteur sanitaire soumis à la tarification à l'acte et - 48 000€ conséquence de la nouvelle valeur du point dépendance départemental passé de 9€ à 7.39€) ;
- un envahissement de plus en plus important de la vie professionnelle sur la vie privée des agents ;
- une dévalorisation et une « déprofessionnalisation » des métiers soignants hospitaliers ;
- des réorganisations successives, avec des baisses de personnels à chaque fois, pour pallier aux manques de moyens financiers qui amènent le « fonctionnement en conditions dégradées » d'hier à être le « fonctionnement acceptable et normal » de demain ;
- la politique de recrutement des agents contractuels de remplacement sur des salaires inférieurs aux grilles PPCR (à la demande du GHT).la conséquence étant la fuite des agents vers les établissements hors GHT qui offrent de meilleurs salaires (environ 20 €/ mois en catégorie C) ;
- les pressions répétées sur les agents, les rappels téléphoniques aux domiciles, afin de les obliger à revenir pour palier à une absence alors qu'ils ne sont pas soumis à l'autorité sur leur temps de repos.



« Nous devons continuer de dire STOP à cette politique de gestion comptable »

Bien sûr tout ce que je viens de vous dire est la vie quotidienne que subit l'ensemble des personnels des hôpitaux et des EHPAD de notre département.

Tout ceci mes camarades, est incompatible avec notre indéfectible attachement à un Service Public de Santé et de Qualité, qui passe nécessairement par des moyens financiers suffisants, afin d'obtenir des effectifs en personnel en adéquation avec la charge en soins et la dépendance croissante des patients et résidents de nos établissements. Nous devons continuer de dire STOP à cette politique de gestion comptable de nos établissements de santé.

Nous ne lâcherons pas mes camarades. »

Extraits de l'intervention de Frédérique NAY pour le GD Santé **«La santé va mal, les services publics vont mal, la république va mal »**

.... « La santé va mal, les services publics vont mal, la république va mal et cela ne va pas s'arranger, bien au contraire à cause de la poursuite de la politique d'austérité qui continue à s'appliquer.



J'en veux pour preuve :

- L'insuffisance des moyens pour les structures hospitalières depuis de nombreuses années amplifiée par le plan de financement de la sécurité sociale qui prévoit encore 4 milliards d'économies en 2018 sur le dos des hôpitaux. C'est la fermeture de lits annoncée. Pour notre département c'est plus de 156 lits (100 à Laval et 56 à Mayenne).
 - La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire depuis le 1^{er} juillet 2016 avec la tentation d'associer les syndicats dans les conférences territoriales du dialogue social. En France sur 850 établissements hospitaliers il reste 135 GHT. En Mayenne le nombre de centres hospitaliers passe de 7 à 1. Le centre hospitalier de Laval devient l'établissement support pour les centres hospitaliers de Mayenne, Château Gontier, Evron, Villaines la Juhel, Craon/Renazé et Ernée.
 - Les achats seront mutualisés, les formations également. Est-ce que pour choisir la couleur des stylos du centre hospitalier du nord Mayenne il faudra l'accord du CH de Laval ?
 - La loi travail qui fragilise les droits, qui favorise les licenciements, qui affaiblit le rôle préventif de la médecine du travail, qui autorise des augmentations de temps de travail sans augmentation du salaire....
 - Le passage en force du Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations en utilisant le 49.3. Ce PPCR qui rallonge nos carrières, supprime les bonifications qui permettaient d'augmenter un peu plus vite notre salaire. Le changement d'indice à indice pour les catégories C et non plus d'échelon à échelon.
 - L'ANFH, l'organisme collecteur de fonds de formation publique hospitalière qui voit son budget amputé de 300 millions d'euros en 2 ans pour équilibrer le budget de la sécu. C'est un frein à l'ascenseur social car cela va par obligation diminuer le nombre de formations.
 - Le Comité des Œuvres Sociales (CGOS) est aussi menacé alors que les besoins ne cessent d'augmenter, notamment en termes de complément de salaire cela passerait de 47,5 % à 45 %, suppression de la prestation mariage (265 €), du coupon sport, baisse de la prestation décès qui passe de 673 € à 163 €.
- Et j'en passe

« Les hospitaliers ne sont pas responsables de cette situation, ils en sont les victimes »

Le bilan de ces années ne fait que confirmer les méfaits de cette politique libérale menée par les gouvernements successifs, mais aussi au niveau européen et mondial. Cette politique d'austérité détruit notre modèle social et notre République et est suicidaire économiquement et socialement.

Les attaques contre l'hôpital public que nous subissons depuis plusieurs années au travers des différentes lois touchant à la santé, qui au-delà de la remise en cause de la qualité du service public, touchent de plein fouet les agents, par la dégradation des conditions de travail, la remise en cause des acquis sociaux, des rémunérations, c'est inacceptable. Les hospitaliers ne sont pas responsables de cette situation, ils en sont les victimes.



Le tableau est sombre, mais subsiste quelques embellies : au sein de notre organisation, en 2014, nous avons confirmé notre 1^{ère} place aux élections professionnelles, le nombre de cartes et timbres est en constante augmentation, nous avons créé 3 nouveaux syndicats cette année pour porter à 15 le nombre qu'affiche le GD Santé Ceci est rendu possible grâce au travail de terrain des camarades. » ...

✚ Extraits de l'intervention de Chantal QUELIER pour FO COM LA POSTE

« L'avenir du service public est menacé »

..... « L'avenir des services publics est menacé et la transformation de la poste en est le parfait exemple.



Depuis de nombreuses années on supprime des bureaux de poste en campagne.... Et cela continue. Ils réduisent les horaires dans un premier temps, on passe de 30 heures à 18 heures d'ouverture. Ensuite on les met dans des commerces ou ils sont pris en charge par les communes.

Maintenant ils s'attaquent aux bureaux de postes urbains, comme à LAVAL. La fermeture de Laval Magenta, Laval Théâtre et le bureau du Bourny est en marche....

Les instances et opérations simples seront faites dans des commerces de proximité comme Carrefour.

Tout cela ne se fait pas sans impact sur le personnel. Nous sommes là pour les accompagner surtout s'ils se trouvent en surnombre. Les mutations et les missions se font dans d'autres bureaux.

Les agents sont protégés par des accords nationaux mais souvent il y a un allongement du trajet domicile-travail. Les salariés en supportent les frais (déménagement, frais kilométriques, etc...)

Les agents qui partent en retraite ne sont pas remplacés. Ils sont de moins en moins nombreux à faire le travail et n'ont qu'un samedi de libre tous les deux mois.

Les conditions de travail des facteurs sont également dégradées. Le trafic courrier baisse mais on rajoute sans cesse de nouvelles activités et les tournées sont de plus en plus longues (environ 150 kms/jour en campagne).

Comme il faut trouver du travail aux facteurs on essaie de nouveaux services comme « veiller sur mes parents », le code de la route, relever les compteurs EDF....

A FORCE OUVRIERE nous sommes vigilants. La poste pense, durant la période de Noël (qui commence en novembre), mettre en place une distribution des colis le dimanche d'avant les fêtes. Ils appellent cela le « peak période ». Déjà Chronopost, qui est une filiale, va faire une livraison le dimanche.

La poste veut que l'on discute des conditions de travail le dimanche. FO refuse catégoriquement.

Voilà la poste de demain et les transferts ne sont pas finis.... D'ici à 2020, ce sont 3000 bureaux de poste qui vont disparaître. En Mayenne, il ne restera plus que trois bureaux. »

Extraits de l'intervention de Yann ROUE pour le GD Territoriaux

« Nous sommes prêt à continuer le combat et nous ne lâcherons rien !!!! »



..... « La situation des fonctionnaires sur le départements de la Mayenne n'a pas évolué et même a tendance à régresser, le nouveau gouvernement poursuit le travail de sape et les dotations financières des collectivités territoriales sont en baisse constante ce qui oblige les élus à nous faire subir :

- Le gel du point d'indice encore en 2018 après plusieurs années de gel depuis 2010.
- Le non remplacement des agents partant en retraite dans certaines collectivités.
- La baisse de la cotisation pour les plans formations.
- L'allongement de l'âge du départ en retraite.
- La mise en place du jour de carence en cas de maladie.
- Le gel en 2018 du parcours professionnel carrières et rémunérations dont F.O n'était pas signataire en 2015.

Ainsi les collectivités doivent faire des économies sur le dos des agents en baissant de ce fait la masse salariale ce qui entraîne des gels de carrières et des baisses significatives des régimes indemnitaires.

Il en résulte un abaissement du pouvoir d'achat du Fonctionnaire mais aussi des conditions de travail inacceptables dans l'ensemble des secteurs où il n'y a plus d'investissements dans le matériel ou les bâtiments !!!!

Face à cette politique d'austérité, le GD 53 lutte chaque jour auprès de nos adhérents afin qu'ils puissent défendre leurs droits que ce soit avec les syndicats implantés ou les syndiqués isolés.

Et grâce à ce travail de groupe nous visitons l'ensemble du territoire ce qui a permis d'augmenter de manière positive le nombre d'adhérents au sein de nos syndicats.

Nous siégeons dans les instances paritaires pour défendre les intérêts de groupe ou individuel avec de plus en plus de conseils de discipline constatés sur notre département.

Le fonctionnaire territorial nanti n'existe plus en Mayenne :

- Demi traitement après 90 jours d'arrêts maladie.
- Perte de son emploi après procédure disciplinaire.
- Mutation forcée sous forme de transfert par rapport aux fusions communauté de communes.
- Baisse de son salaire par augmentation de charge salariale ou par réorganisation de services.
- Départ à la retraite avec 5 ans de décalage.

Et on nous demande de faire encore plus d'efforts, dernier dossier en cours : la suppression des temps d'activités périscolaires et l'abaissement généralisé de 10% du temps de travail des agents territoriaux sans qu'ils puissent contrer cette décision car c'est dans le statut. Pouvons-nous admettre de voir les salaires des adjoints techniques et adjoints d'animation baisser de 10% ?

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et les budgets qui baissent comme peu de chagrin dans Ces structures ce qui accroît le mal être des agents qui seuls face à nos aînés ont le sentiment d'être à la limite de la maltraitance.

Pour réagir à ces économies de masse nous mobilisons sur le terrain les syndiqués et sympathisants par des grèves et ainsi nous créons le rapport de force via la presse puis à l'extrême par des recours juridiques : TRIBUNAL ADMINISTRATIF.



Il arrive aussi que le dialogue social s'instaure comme les Coëvrons et sa fusion de communauté de communes, la mairie de Cossé le Vivien ou la mairie d'Ernée. Dans ces collectivités la concertation avec les organisations syndicales est habituelle ce qui permet d'obtenir des acquis sociaux et ainsi respecter le statut.

Un challenge nous attend pour décembre 2018 ; en effet ce sera les élections pour les représentants du personnel au sein des instances : Commission Administrative Paritaire et Commission Technique. Nous devons au moins maintenir le résultat de 2014 et même aller au-delà afin d'obtenir le maximum de sièges pour défendre les fonctionnaires mayennais.

Nous réalisons des réunions d'informations dans les communautés de communes pour apporter nos revendications au plus près des agents, nous répondons aussi à leur demande (carrière, retraite, régime indemnitaire, etc..).

Nous assistons aussi les agents dans leur démarche à titre individuel en les accompagnant administrativement ou en les aidant lors des entretiens avec leur hiérarchie ou leurs élus. Ce travail de terrain et administratif est payant pour le syndicat car le bouche à oreille fonctionne de plus en plus et nous devenons référents lors de conflits divers.

Pour conclure nous revendiquons au niveau départemental :

- L'augmentation du point d'indice de 16% pour palier à la perte du pouvoir d'achat.
- Le retrait jour de carence.
- Le remplacement des départs en retraite.
- L'arrêt des suppressions de poste.
- La cotisation formation à 1%.
- Mettre fin aux politiques d'austérité et arrêter l'économie sur la masse salariale.
- La défense du statut général.
- L'abrogation des réformes territoriales.

Nous sommes donc prêts à continuer le combat et nous ne lâcherons rien !!!!! ».....



Extraits de l'intervention de Bertrand HOUDMON pour le transport



« Je remercie Loïc pour l'aide qu'il nous a apporté, pour tout le travail administratif et tous ses conseils.

Grâce à notre forte présence avec nos collègues routiers, soutenue par d'autres personnes, nous avons pu garder nos acquis obtenus.

Je déplore le manque de réactivité de l'UD 53 sur le transport et la relation avec les départements limitrophes du 35, 61, 72 et 49 mais aussi le manque d'information de la fédération du transport vis-à-vis des syndicats de base.

Et enfin je déplore la position du camarade MAILLY Jean Claude qui a pris des décisions de « signer » sans consulter la base. »

Michèle BIAGGI reprend la parole. Elle tient à préciser que Jean Claude MAILLY n'a pas signé les ordonnances. Elle profitera de sa prise de parole pour revenir sur ce sujet.

Extraits de l'intervention d'Annie LEMONNIER pour les Municipaux de Laval et Laval Agglo **« Nos acquis sont en danger »**

.... « Depuis l'arrivée d'un nouveau directeur adjoint et avec la complicité du directeur général, nous sommes confrontés à des attaques régulières sur nos acquis et toujours au profit de la haute hiérarchie.

Les mutualisations sont aussi l'occasion de nommer des collaborateurs, au niveau de la direction générale et du pouvoir mis en place, en s'abstenant de respecter un certain nombre de règles statutaires. Les maires de l'agglo autour de Laval semblent se satisfaire de cette situation.

Nos acquis sont en dangers :

- 10 jours de congés supprimés en 2017.
- Les heures de travail du dimanche qui ne sont plus doublées et donc considérées comme jour de travail normal.

Pour contrer ces atteintes nous avons mené des actions :

- Grève à la salle polyvalente pendant 3 semaines et 3 points de revendications obtenus sur 4.



- Un dimanche de grève à la bibliothèque nous a permis d'obtenir 2 vacataires supplémentaires le dimanche, comme revendiqué.
- Pour les aides à domicile nous avons notamment obtenu le retour à l'indemnisation kilométrique effective, donc reconnue comme remboursement des frais, alors que la direction générale de la ville compensait à peine par un régime indemnitaire, ces frais professionnels qui devenaient du revenu déclarable.



- Les conditions de travail des espaces verts de la ville de Laval sont déplorables. Nous avons obtenu des avancées (sur le matériel et d'autres petites choses), mais la relation avec leur directeur est complètement inexistante, ce qui ne facilite pas les échanges. Nous sommes appelés régulièrement au cimetière pour accompagner nos collègues dans leur combat qui est très lourd.
- Nous avons réuni les animateurs du service Jeunesse Education afin de leur donner des informations sur leurs droits et les soutenir dans leurs démarches qui semblent-ils assez compliquées, suite à la mise en place des temps d'activités périscolaires et du nouveau temps de travail.

Nous sommes beaucoup sur le terrain afin d'apporter des informations et surtout être au plus près de nos collègues.

Les orientations gouvernementales qui asphyxient le budget des communes n'ont qu'un seul objectif, obliger les maires à réduire les emplois dans leur collectivité.

C'est dans ce climat que nous préparons, les élections de 2018. »

Extraits de l'intervention de Sabine PRUVOST pour Lidl

« Notre priorité : la prévention »



..... « Lidl ce sont 32 000 salariés répartis sur 26 divisions régionales. FORCE OUVRIERE est majoritaire sur la direction régionale de Liffré mais aussi sur les départements 35, 61, 53, 49, 14, 50 et 56.

Pour les élus FO la priorité reste la prévention. A cause de manquement de charges lourdes et en continu sur la journée, les salariés se retrouvaient le plus souvent en inaptitude et malheureusement sans reclassement possible au sein des magasins.

Grâce à notre travail au sein du CHSCT, sur notre division régionale, nous avons la satisfaction d'avoir le plus petit taux d'inaptitude du groupe. Nous avons réussi à reclasser 2 personnes (seulement 12 reclassements sur le groupe).

Lidl a investi dans le matériel, les magasins et la publicité mais, hélas n'a pas anticipé la charge supplémentaire du travail pour le personnel des entrepôts et magasins. Il nous reste beaucoup à faire. Le combat syndical continu. ».....

Extraits de l'intervention de Steve GAUDIN pour le SNUDI-FO

« Je crois bien que nous sommes la seule organisation de l'enseignement du premier degré à pouvoir clairement revendiquer cette totale indépendance. »

.... « La Mayenne c'est un petit département pour l'enseignement public du 1er degré avec 1300 enseignants et environ 260 écoles publiques. Notre section continue son développement avec une augmentation de près de 300% du nombre d'adhérents depuis 2015. Notre section est structurée avec un bureau départemental actif et des collègues syndiqués

référents FO dans leurs écoles ou leur secteur. Les informations que nous apportons aux écoles, aux collègues sont appréciées pour leur objectivité.

Mais c'est bien notre investissement sur le terrain qui commence à porter ses fruits : les visites d'écoles, les nombreuses réunions d'information syndicale partout dans le département et notre détermination dans la défense des dossiers individuels que nous faisons chaque fois aboutir.

Aujourd'hui, le SNUDI-FO de la Mayenne a pour objectif de confirmer son développement dans la perspective d'une implantation forte et durable dans le département.



Les conséquences des réformes mises en œuvre au travers de PPCR ou de la loi de refondation de l'école impulsée sous le précédent quinquennat sont désastreuses : conséquences sur les conditions de travail, conséquences sur la santé des salariés, conséquences sur le service public d'éducation.

Mes camarades, je crois qu'il s'agit bien de manœuvres politiques bien plus vastes, savamment orchestrées pour sabrer davantage encore les services publics quels qu'ils soient. L'école en fait partie. Tout s'imbrique et la mécanique est bien huilée : territorialisation, PPCR, loi de refondation, statut...

« Le PPCR remet en cause nombre de nos garanties statutaires »

La transposition de PPCR (Parcours Professionnels Carrière et Rémunération) dans l'Education Nationale, c'est l'évaluation des personnels au mérite. C'est la logique managériale dans l'Education Nationale. PPCR remet en cause nombre de nos garanties statutaires.

PPCR instaure le règne du « mérite individuel ».

PPCR instaure le règne de l'arbitraire contre les droits collectifs et l'indépendance professionnelle. PPCR instaure l'évaluation et les promotions à la tête du client. Il supprime la note d'inspection et définit un nouveau mode d'évaluation des enseignants basé sur l'arbitraire et jugeant notamment notre capacité à coopérer avec les mairies ou les parents d'élèves. Je vous laisse imaginer les dérives que cela peut engendrer. On entend ici ou là : « la revalorisation salariale des fonctionnaires ».

Mais, mes camarades, elle est où cette revalorisation tant vantée par l'UNSA, la CFDT ou la FSU ? Moi je m'attache aux faits concrets et je constate que ma carrière est allongée et que le montant inscrit en bas de ma fiche de paye est inférieur à ce qu'il a déjà pu être. En revanche, ce qui est confirmé aujourd'hui, c'est l'augmentation des pensions, l'augmentation de la CSG, la réinstauration du jour de carence et une inflation galopante.

« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »

« Mes camarades, l'école publique et ses enseignants ne sont pas exempts des coups portés par les politiques libérales menées depuis trop longtemps contre la classe ouvrière. Macron avec sa clique nous confirment aujourd'hui que la lutte de classes est plus que jamais d'actualité.

Toutes les contre-réformes successives détricotent notre statut particulier de professeur des écoles, explosent le cadre national de l'école publique et laïque et dégradent sans cesse nos conditions de travail. Mais ça vous le savez déjà. L'indépendance qui caractérise FO, nous la retrouvons inéluctablement au SNUDI-FO et dans notre organisation départementale : indépendance politique, indépendance vis-à-vis des pratiques pédagogiques, indépendance vis-à-vis de l'administration et des autorités de l'Etat.

Je crois bien que nous sommes la seule organisation de l'enseignement du premier degré à pouvoir clairement revendiquer cette totale indépendance. C'est ce qui nous permet de ne pas tanguer au gré des élections, au gré des réformes sur lesquelles nous pouvons garder une objectivité saine, au gré des changements des représentants de notre ministère.

Mais tout le monde peut se dire indépendant. L'indépendance n'est pas un vain mot que l'on agite pour revendiquer ou pour marquer notre différence. L'indépendance c'est avant tout le respect des instances et le respect des mandats. Plus que jamais nous en avons besoin, plus que jamais nous devons rester soudés, plus que jamais nous devons porter avec force et conviction notre indéfectible refus de voir la régression sociale gagner encore du terrain. Les ordonnances Macron cristallisent ses régressions ! La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !



Nous luttons encore aujourd'hui contre la loi El-Kohmri qui a amorcé le principe d'inversion de la hiérarchie des normes. Le code du travail dans le privé, c'est nos statuts dans la fonction publique. Pendant plusieurs mois nous avons lutté avec acharnement au côté de notre UD pour l'abrogation de la loi travail. Le match semblait pourtant joué d'avance. Valls Gataz Berger co-auteurs de la loi avaient blindé le scénario et chacun connaissait son rôle.

Nous ne l'avons pas emporté, mais nous n'avons rien cédé.

Nous ne l'avons pas emporté, mais ce gouvernement n'a pas réussi à vendre sa loi auprès de l'opinion.

Nous ne l'avons pas emporté mais nous avons réussi ce moment-là, à bâtir une unité d'action et un axe CGT-FO fort, avec une clarté dans la revendication : retrait de la loi El-Kohmri. Et aujourd'hui, nous sommes fiers au SNUDI-FO de la Mayenne, avec notre UD, avec notre fédération et en toute logique de garder cette clarté : à bas les ordonnances Macron !

Mes camarades, il n'y a rien à négocier quand il s'agit de reculs sociaux ; nous avons trop perdu de terrain.

Le SNUDI-FO de la Mayenne regrette avec une certaine amertume, les propos tenus ces derniers temps, par le Secrétaire Général de la Confédération, au sujet des ordonnances Macron modifiant le code du travail. Et quand je dis « le SNUDI-FO de la Mayenne » je parle de ses militants et de ses adhérents, qui encore aujourd'hui, s'interrogent sur la position de la Confédération. Non, la grève générale ne se décrète pas, mais c'est dans l'ADN de FO, dans la continuation de la vraie Confédération Générale du Travail, dans le respect de la charte d'Amiens que nous devons, face à des agressions sans précédents nous donner tous les moyens de nous y opposer, de nous défendre, pour renverser la vapeur ! Il est de notre responsabilité d'apporter le souffle nécessaire aux travailleurs et aux exploités de ce pays ; la résignation ne peut pas être de mise !

« Notre ami André Warnet, militant d'une rare intégrité »

Une pensée toute particulière à notre ami André Warnet qui nous a quitté l'année dernière. Constructeur du syndicat Force Ouvrière dans le second degré, il fut un militant d'une rare intégrité. Nous avons eu l'immense chance de construire avec lui la FNEC-FP-FO 53 et de bénéficier de ses conseils avisés. ».....

Toutes les demandes de parole ont été honorées.



+ Réponses et vote du rapport moral et d'activité

A l'issue de ces interventions, la Présidente de séance redonne la parole à Loïc REVEILLE, Secrétaire Général de l'UD afin qu'il apporte réponse aux intervenants.

Le Secrétaire Général de l'UD retourne à la tribune :

- En assurant pour sa part, que les revendications des salariés (retraite, pouvoir d'achat, salaires, protection sociale collective, emploi...) doivent être soutenues.
- En remerciant les camarades de militer dans l'interprofessionnelle.
- En estimant que l'UD devra soutenir la fonction publique lors de leurs prochaines élections 2018.
- En remerciant les intervenants de leur soutien à l'action quotidienne de l'Union Départementale.

« Un rapport moral et d'activité voté à l'unanimité »

La Présidente de Séance, Michèle BIAGGI soumet au vote, le rapport moral et d'activité. Seuls les porteurs de mandats votent.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



Interventions exceptionnelles

Il n'est pas dans les traditions de nos congrès de laisser la parole aux militants pour exposer leur dossier particulier, mais cette année nous avons fait une exception pour un salarié de la ville de Laval qui a dû se battre « bec et ongles » afin d'obtenir la reconnaissance de sa maladie en « maladie professionnelle ».

+ Intervention de Francis SOURDRIL



Exposé plus de 40 ans aux pesticides à Rennes puis à Laval,
Atteint de la maladie de Parkinson en mai 2016 alors que les premiers symptômes remontent à 2004,
12 ans de suivis médicaux, nombreux arrêts, reclassement
Avec le syndicat FO, avec les délégués du personnel, constitution de mon dossier qui mettait entre autre évidence que sur 71 produits utilisés, 63 ont été retirés du marché. La dangerosité est démontrée.

J'ai obtenu la reconnaissance de ma maladie en maladie professionnelle le 27 juin 2017. Je suis désormais dans l'attente d'un taux d'incapacité.

Je terminerais en disant deux choses :

- mon cas témoigne du manque de prévention des risques professionnels et de la nécessité de mieux protéger, de détecter le plus tôt possible les salariés exposés et surtout supprimer tous les produits toxiques pour la santé des travailleurs.

- la reconnaissance de ma maladie en maladie professionnelle, je la dois à l'appui efficace, à la solidarité des élus FO et aussi au collectif d'aides aux victimes des pesticides.

Intervention de Rose RAYSSIGUIRE, vice-présidente du collectif « soutien aux victimes des pesticides »

Bonjour à tous et merci de me permettre d'intervenir pour présenter l'action de notre collectif, qui est jeune. Né depuis un peu plus de trois ans, pour défendre les ex-salariés de la coopérative bretonne Triskalia, salariés intoxiqués par leur exposition répétée à l'usage massif de pesticides dans des silos à grains, quatre d'entre eux souffrent depuis d'hypersensibilité aux produits chimiques et dans des entrepôts deux d'entre eux sont atteints de cancers.

Depuis notre création comme association de défense des victimes des pesticides et de leur famille, il ne se passe pas de semaine sans que nous soyons rejoints par des malades ou par leurs proches.....

Le cœur de notre action réside dans la défense juridique et sociale des victimes pour la reconnaissance de leur maladie et l'accès à leurs droits.

Notre action vise aussi :

- à alerter la population, les professionnels de santé et les pouvoirs publics sur les dangers des pesticides ;
- promouvoir les modes de production alternative ;
- agir en réseau avec les organisations locales, régionales et européennes.

A travers le témoignage de Francis, vous pouvez mesurer l'importance de se saisir de l'exposition aux pesticides et plus largement aux produits chimiques et à toutes les substances dangereuses.

Dans le monde du travail la prévention des risques, le suivi des expositions et la réparation des victimes sont essentielles. Mais pour notre collectif l'objet doit être d'interdire tous les facteurs de risque.

En conclusion nous agissons pour :

- l'interdiction à terme de tous les insecticides et celle immédiate d'un des plus dangereux, le glyphosate ;
- défendre une action en réseau, en particulier pour réunir les forces syndicales et associatives, pour interpeller les décideurs ;
- alerter et protéger la population et notre planète.

Pause déjeuner

Il est aux alentours de 13 heures lorsque la Présidente lève la séance afin que les camarades fassent leur pause déjeuner.



Mise en place des instances

Il est 14h30, la Présidente de séance demande à l'ensemble des militants de bien vouloir regagner leur place afin que les travaux du congrès puissent reprendre.

✚ Proclamation des résultats des différents votes



Michèle BIAGGI, après avoir félicité le Secrétaire Général et le Trésorier pour l'adoption à l'unanimité de leurs rapports, propose que soit proclamé le résultat des votes de la commission de dépouillement des mandats, qui s'est tenue le matin.

Les structures ont en effet procédé au vote des futurs membres qui vont composer, pour la prochaine mandature, la Commission Exécutive, la Commission des Conflits ainsi que la Commission de Contrôle Financier.

Ces futures instances de l'UD FO 53 auront en charge, durant cette nouvelle mandature, de réaliser le programme défini par la résolution qui sera adoptée en fin de journée par ce XXIIIème congrès.

La commission de dépouillement était constituée de Jocelyne REBILLARD, Géraldine BRIANT, Gilbert CLAUDE. Ils n'ont constaté aucune anomalie tant au cours du vote que lors du dépouillement.

57 structures étaient porteuses de 144 mandats ; 36 ont voté représentant un total de 115 mandats.

Michèle BIAGGI annonce les résultats des différents scrutins.

✚ Election de la Commission des Conflits

La Commission des Conflits qui est chargée de résoudre les différends relatifs au champ de recrutement des syndicats adhérents à l'UD et au règlement éventuel des conflits pouvant s'élever entre syndicats ou entre syndicat et l'UD.

Il y avait 3 candidats pour trois postes à pourvoir.

Christophe BRAULT, Jean Michel CHAPELLE et Jocelyne REBILLARD ont recueilli la totalité des voix et sont déclarés élus.

Election de la Commission de Contrôle Financier

La Commission de Contrôle Financier a pour attribution de vérifier les livres, la caisse et toutes les pièces comptables, de se rendre compte du mouvement des fonds de l'UD, des UL et de toutes les associations dépendant de celles-ci au moins une fois par an.

Il y avait 4 candidats pour quatre postes à pourvoir.

Loïc ELUARD, Laurence FOURNIER, Jean HAMONIC et Nathalie MARTEAU ont recueilli la totalité des voix et sont déclarés élus

Election de la Commission Exécutive

La Commission Exécutive est chargée de veiller au strict respect des statuts. C'est sous son contrôle que s'exerce l'activité de l'UD ; elle se doit de poursuivre la réalisation du programme de l'UD et d'appliquer les décisions prises par le congrès.

Il y avait 35 candidats pour 35 postes de titulaires à pourvoir. **Tous sont élus à l'unanimité.**

Instances élues lors du XXIII^e CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE de la Mayenne	
MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE	
Candidats	syndicat
1. ALOUETTE Anita	MUNICIPAUX LAVAL ET AGGLO
2. BEGHIN Xavier	HOPITAL EVRON
3. BRILLET Hubert	FO COM TELECOM ORANGE
4. BRUNET Anthony	HOPITAL EVRON
5. CHUFEAU Frédéric	LE JOINT FRANCAIS
6. COLNOT Hélène	SNUDI (enseignement 1 ^{er} degré)
7. DAVOUST Philippe	CIRAL
8. DELEPINE Alain	SOTIRA
9. DESCHAMPS Lydie	SNFOLC (lycées et collèges)
10. DIEPPEDALLE Bruno	AFPA
11. FAGUET Serge	ORGANISMES SOCIAUX (CPAM)
12. GAUDIN Stève	SNUDI (enseignement 1 ^{er} degré)
13. GRANDET Pascal	SNUDI (enseignement 1 ^{er} degré)
14. GRANLAND Samuel	ORGANISMES SOCIAUX DIVERS (pôle emploi)
15. KALKA Frédéric	UNITE SGP (police)
16. LARDEUX Sébastien	CENTRE HOSPITALIER DU NORD MAYENNE
17. LASSALLE Chantal	ORGANISMES SOCIAUX (CPAM)
18. LEGROS Christophe	VALLEO
19. LELIEVRE Brigitte	ORGANISMES SOCIAUX (CAF)
20. LEMONNIER Annie	MUNICIPAUX LAVAL ET AGGLO
21. LERAY Céline	ORGANISMES SOCIAUX (CPAM)
22. LESIEUR Nathalie	CENTRE HOSPITALIER DU NORD MAYENNE
23. MAILLARD Cyriaque	SOCOPA
24. MARIE Frédéric	CENTRE HOSPITALIER LAVAL
25. MOUSSAY Michel	UDR (union départementale des retraités)
26. NAY Frédérique	POLE MEDICO-SOCIAL BAIS-HAMBERS
27. NEVIER Vincent	ORGANISMES SOCIAUX (CAF)
28. PELARD Eric	ORGANISMES SOCIAUX (CARSAT)
29. PELLETERIER Stéphanie	SOCOPA
30. POIRIER Sandrine	ORGANISMES SOCIAUX (CPAM)
31. PRIVOST Sabine	LIDL
32. QUÉLLIER Chantal	FO COM POSTE 53
33. QUINTON Arnault	SOCOPA
34. RÉVEILLE Loti	MUNICIPAUX LAVAL ET AGGLO
35. ROUE Yann	MUNICIPAUX LAVAL ET AGGLO

Michèle BIAGGI, au nom de la Confédération félicite l'ensemble des camarades élus.

Election des membres du Bureau



A ce stade du congrès, la Présidente de séance, Michèle BIAGGI, suspend les travaux du congrès afin que la Commission Exécutive nouvellement élue puisse se réunir, sous sa présidence, afin d'élire le Secrétaire Général et les membres du Bureau de l'UD.

Election du Secrétaire Général

Sébastien LARDEUX propose, à la Commission Exécutive, sa candidature au poste de Secrétaire Général.
Il est élu à l'unanimité.

Election du Trésorier, Trésorier Adjoint et des Secrétaires Adjoints

Il présente la candidature de Xavier BEGHIN au poste de Trésorier.
Il est élu à l'unanimité.

Celle de Cyriaque MAILLARD au poste de Trésorier Adjoint.
Il est élu à l'unanimité.

Les candidatures de Philippe DAVOUST, Chantal LASSALLE et Arnault QUINTON aux postes de Secrétaires Généraux Adjoints.
Ils sont élus à l'unanimité.

Elections des membres du Bureau

Sébastien LARDEUX fait appel de candidatures pour les membres du Bureau.

Bruno DIEPPEDALLE, Frédéric KALKA, Annie LEMONNIER, Frédéric MARIE, Frédérique NAY, Stéphane PELLETIER et Sabine PRUVOST se déclarent candidats.

La Commission Exécutive nouvellement élue entérine les candidatures des camarades en tant que membres du Bureau.
Toutes et tous sont élus à l'unanimité.

La Commission Exécutive ayant siégé, les travaux en séance plénière du congrès peuvent reprendre.

Michèle BIAGGI annonce aux congressistes la composition du nouveau bureau de l'UD et félicite chacune et chacun.

Rapport de trésorerie

Présentation du rapport par le trésorier



L'étape suivante du congrès consiste en l'examen et l'approbation des comptes de l'Union Départementale pour les quatre dernières années.

Le Président de séance invite le Trésorier sortant de l'UD à présenter, devant le congrès les comptes de l'UD.

Christian VOLTE, Trésorier de l'UD, indique qu'il présente le rapport de trésorerie pour la dernière fois devant le congrès. Nouvellement retraité il n'a en effet pas souhaité prendre un nouveau mandat.

Il signale que les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016 sont présentés selon les obligations régies par la loi du 20 août 2008. L'informatisation des comptes est effective depuis 2002. Les états de trésorerie ont été régulièrement vérifiés par la commission de Contrôle Financier et approuvés par la Commission Exécutive de l'UD.

La Présidente de séance donne ensuite à la parole à Loïc ELUARD, membre de la Commission de Contrôle Financier.

Rapport de la Commission de Contrôle Financier

La commission est composée de Serge HAMONIC, Gilberte SYLVANIE et Loïc ELUARD qui a été désigné rapporteur de la commission.

Il informe le congrès que la Commission de Contrôle Financier s'est régulièrement réunie durant la dernière mandature. Les recommandations préconisées lors des contrôles ont été suivies d'effet.

« Une trésorerie tenue parfaitement »

L'exactitude des comptes a été constatée.

Quitus est donc donné au trésorier de l'UD pour les comptes.

Les membres de la commission, au nom du congrès remercient Christian VOLTE du travail accompli durant de nombreuses années pour la tenue de la comptabilité de l'UD.



La Présidente de Séance, Michèle BIAGGI, soumet au vote des mandataires du congrès le rapport de trésorerie.

Le rapport de trésorerie est adopté à l'unanimité.

Salut des invités

Salut fraternel des UD voisines



C'est au camarade ROCHETEAU que revient la charge d'apporter au congrès le salut fraternel des UD de la Région Pays de Loire, de départements bretons, ainsi que des Secrétaires Fédéraux présents.

Il brosse la situation sociale de la région et invite les congressistes à maintenir le cap des valeurs FORCE OUVRIERE.

Il profite de cette tribune, pour souligner l'implication de Loïc au niveau régional.

Résolution générale

Réunion de la Commission de Résolution

A ce stade du congrès, Michèle BIAGGI suspend les travaux afin que la Commission de Résolution puisse se tenir. La Présidente de séance invite les membres de la Commission de Résolution à se réunir afin d'élaborer un projet de résolution qui sera soumis au congrès.

La commission, composée d'une quinzaine de congressistes et sous la présidence de Philippe DAVOUST, travaille à son élaboration durant une bonne heure.



Adoption de la résolution par le congrès

Il est 15h30, Michèle BIAGGI invite les congressistes à reprendre les travaux.



La Commission de Résolution ayant terminé son projet, Philippe DAVOUST, rapporteur devant le congrès, procède à la lecture de ce dernier. Afin que chaque congressiste puisse suivre le texte, ce dernier est projeté sur écran.

Quelques modifications et ajouts sont demandés et acceptés par le rapporteur.

La présidente met le projet de résolution au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.



**RESOLUTION DU CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE
DES SYNDICATS CGT-FORCE OUVRIERE DE LA MAYENNE**

Réuni le 18 novembre 2017, sous la Présidence de Michèle Biaggi, le congrès souscrit aux orientations développées dans la résolution du CCN des 28 et 29 septembre 2017.

Dans un contexte qui ne facilite pas toujours la syndicalisation, il se félicite de la progression sensible du nombre de syndiqués au cours du dernier exercice qui reste un baromètre infaillible sur la santé de notre union départementale.

* * *

Ce congrès se tient alors que le gouvernement, comme les précédents, tente de refermer une période historique et sociale qui s'est ouverte à l'après-guerre.

Après des décennies de grignotage des acquis, nous sommes entrés dans une phase d'offensive radicale.

Le Gouvernement Macron/Philippe entend, au pas de charge, opérer un véritable basculement de société. Droit du travail, protection sociale, statut de la Fonction Publique, services publics, retraites, ... sont promis au passage de la moulINETTE du libéralisme, à l'instar des réformes en cours dans tous les pays de l'Union Européenne qui dicte cette politique.

La politique d'austérité, la remise en cause de l'accès aux soins, de la Sécurité Sociale, du tissu territorial républicain, visent à nous projeter dans une société «ubérisée» balayant tous les obstacles aux appétits des marchés financiers.

Le congrès souligne que, pour mener à terme son offensive, gouvernement et patronat ne peuvent plus consentir à l'existence de syndicats indépendants. En rabaisant nombre de négociations au niveau de l'entreprise, en transférant aux branches ce qui était du domaine de la loi, en pulvérisant les instances représentatives du personnel, en s'attaquant au paritarisme, c'est l'existence même du syndicalisme confédéré qui est mis en cause.

Parce que les ordonnances sur la loi travail constituent la tête de pont de cette offensive et une nouvelle attaque contre les droits des salariés, le congrès donne raison à la commission exécutive de l'UD, qui s'est prononcée pour le retrait des ordonnances et qui unanimement a décidé d'appeler à la mobilisation les 12 et 21 septembre 2017.

Il persiste à considérer que la situation commande une riposte qui ne peut s'accommoder d'une stratégie de défense à minima «pour éviter le pire». Une telle option conduirait à consentir sans cesse de nouveaux reculs en contribuant au découragement de ceux que le syndicat a en charge de défendre.

Pour cela, le congrès salue le travail de la confédération qui, appliquant le mandat du CCN, a organisé une mobilisation le 16 Novembre, avant la ratification des ordonnances, en lien avec d'autres confédérations.

Le congrès se félicite de cette mobilisation. Pour autant et compte tenu de la gravité de la situation, le congrès demande à toutes les organisations, à tous ses militants, à tous ses syndiqués de rester particulièrement vigilants et mobilisés pour construire le rapport de force nécessaire, défendre les droits des salariés et combattre tous les projets gouvernementaux se traduisant par une régression sociale.

Le congrès s'inquiète des effets de la politique d'austérité, des remises en causes des droits sociaux et des services publics qui désespèrent les salariés, la jeunesse et l'ensemble de la population.

- **Secteur Privé :**

Le congrès constate la difficulté croissante à s'implanter dans le secteur privé. La discrimination dont ont fait l'objet plusieurs de nos camarades, comme par exemple chez Émeraude Dépollution, entreprise de désamiantage, témoigne de l'attitude du patronat mayennais. A peine élus, ils ont eu la plus grande difficulté à exercer leur mandat, avec la mise en place d'une procédure de licenciement à leur rencontre pour faute grave.

Ou encore chez Sotira où notre délégué syndical a été, une nouvelle fois menacé de licenciement, cette fois-ci dans le cadre d'un PSE.

La DIRECCTE et l'inspection du travail ont joué leur rôle en interdisant ces licenciements. Mais cela a quand même eu pour conséquence la démission d'un camarade d'Émeraude dépollution.

Le congrès n'accepte aucune remise en cause du droit syndical dans nos entreprises.

Ces difficultés ne doivent pas nous décourager. Le congrès se fixe comme absolue priorité, le développement de nouvelles implantations dans les entreprises mayennaises.

Les salaires du département sont toujours parmi les plus bas au niveau national tous secteurs confondus. Le manque de salariés qualifiés sert d'alibi aux patrons pour justifier cette situation, alors que dans les entreprises les jeunes titulaires de diplômes, d'un BAC Pro, BTS et autres, se retrouvent avec des salaires inférieurs aux seuils d'accueils. Notre mission est d'informer partout des droits afin de les faire valoir. Défendre les diplômés, c'est aussi défendre la formation professionnelle, principal outil pour l'évolution des carrières.

Le congrès s'étonne donc que tout soit fait pour saboter le système de formation professionnelle des adultes. Nous restons vigilants sur le devenir de l'AFPA comme de ses salariés en grand danger sur le déficit organisé.

Les conditions de travail dans les entreprises sont de plus en plus déplorables. La politique est partout la même : *« toujours faire plus avec moins de monde »*. Le mot entendu par tous et tous les jours est PRODUCTIVITE. Dans le commerce, la grande distribution, dans les abattoirs, l'industrie, tous les salariés en font les frais, dans le seul but de générer toujours plus de profit pour le patron ou les actionnaires. Dans le secteur bancaire et assurantiel, dans de nombreux secteurs dont le transport, l'arrivée de l'intelligence artificielle va conduire à une baisse des effectifs.

Le chômage dans le département est parmi l'un des plus bas en France, aux alentours de 6 %, notamment en raison de l'exode des jeunes. Les entreprises se plaignent d'avoir du mal à recruter comme dans la métallurgie où 110 000 emplois ne seraient pas pourvus dans notre région, se servant de cet alibi pour employer des salariés détachés pour des salaires indécents.

Pourtant le recours à l'emploi précaire ne baisse pas dans nos entreprises mayennaises, bien au contraire. Le congrès constate le recours trop systématique aux contrats précaires alors que le summum est atteint avec le CDI intérimaire pour lequel le salarié ne bénéficie plus des mêmes droits.

Le congrès dénonce le travail à temps partiel subi et imposé très développé dans le commerce qui place les salariés dans une grande dépendance vis-à-vis de leurs employeurs.

- **Secteur de la Santé :**

Le congrès salue le travail des militants de ce secteur qui a permis une augmentation significative du nombre d'adhérents et la création de nouveaux syndicats.

Le congrès, avec le GD 53 santé, réaffirme son opposition à la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire, bras armé de la politique d'austérité.

Cette politique a eu pour conséquence la suppression de nombreux postes et la suppression de plus de 150 lits dans les hôpitaux mayennais au mépris des besoins de la population souffrant déjà de la désertification médicale.

Le congrès condamne les réorganisations qui succèdent aux restructurations et le manque de moyens qui conduisent à une dégradation des conditions de travail, une grande souffrance des salariés, allant jusqu'à des drames.

Le congrès avec le GD 53 dénonce le projet de loi PLFSS déposé par la Ministre de la santé qui vise à faire en 2018, 1.5 milliard d'économies supplémentaires dans les hôpitaux publics déjà exsangues.

Le congrès exige l'arrêt de cette politique, et réaffirme l'urgence à redonner à l'hôpital les moyens nécessaires pour un fonctionnement décent.

En ce qui concerne les EHPAD, le congrès exige l'abandon immédiat de la réforme de la tarification imposée par la loi dite d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Le congrès réclame l'application des engagements qui figuraient dans le Plan Solidarité Grand Age (PSGA), en particulier l'objectif d'un ratio d'encadrement d'un agent par résident qui aurait dû être appliqué au plus tard en 2012. En Mayenne, le ratio aujourd'hui à 0.6 agent tend à diminuer alors que le PSGA aurait dû se traduire par l'embauche massive de personnel sur des emplois statutaires pour prendre en charge dignement nos aînés.

Le congrès avec le GD 53 combattra le projet du Conseil Départemental soutenu par l'ARS de supprimer des EHPAD correspondant à 100 lits, sur le territoire de la Mayenne, alors que la population concernée augmente et vieillit.

Le congrès soutient le GD 53 et les syndicats de la santé dans leur combat en cours et à venir pour la sauvegarde du service public de santé et engage l'ensemble des camarades concernés à participer à la conférence nationale de défense des EHPAD le 28 novembre prochain par la fédération FO des services publics et de santé à la confédération.

Le congrès s'inquiète du basculement des cotisations sociales sur la CSG. Il s'indigne des déclarations de la Ministre Buzin qui ose affirmer que 30 % des dépenses de la Sécurité Sociale seraient injustifiées, propos qui annoncent la poursuite de la destruction de l'institution, symbole et principal acquis de l'après-guerre.

Le congrès s'inquiète des velléités du président du Conseil Départemental visant à fusionner les services de la CAF avec le service de l'aide sociale.

- **Service Public et Fonction Publique :**

Avec CAP 2022, le gouvernement annonce un objectif clair : «l'accompagnement rapide de la baisse des dépenses publiques». Pour atteindre cet objectif, il a déjà une feuille de route : «transferts de missions entre les différents niveaux de collectivités, transferts au secteur privé et abandons de missions».

Le congrès rappelle que l'égal accès aux soins pour tous est inscrit dans la constitution. Ce droit constitutionnel engage donc l'Etat à garantir à chaque citoyen la bonne organisation du système de santé et à ne pas se défaire du dossier de la désertification médicale sur les collectivités territoriales.

Le congrès réaffirme son attachement aux services publics républicains dans notre département rural. La suppression de bureaux de poste, de trésoreries, d'écoles ... dans des secteurs éloignés des grands centres, mais aussi en ville, remet en cause l'égalité des droits.

Le congrès observe que les conflits à l'agglomération de Laval et dans de nombreuses communes résultent de la baisse des dotations incitant à des regroupements/fusions forcés et à la remise en cause des acquis du personnel.

Le congrès dénonce le projet du Conseil Départemental de la Mayenne prévoyant la fermeture du collège F. Puech à Laval. Il apporte son soutien à la FNEC-FP-FO 53 dans son combat.

Le congrès constate que le décret Blanquer va territorialiser davantage encore l'école publique avec la possibilité pour chaque commune de définir son organisation de la semaine scolaire. En Mayenne, près d'un tiers des écoles sont repassées à 4 jours. Le congrès se prononce pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire.

- **Retraites**

Le congrès et l'UDR de la Mayenne exigent :

- La revalorisation des retraites basée sur l'évolution des salaires et effective au 1er janvier de chaque année.
- Pour une carrière complète, pas de retraite inférieure au SMIC.
- La création d'un cinquième risque de sécurité sociale dédié à la dépendance.
- La revalorisation de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) pour tous les retraités dépendants.

* * *

Considérant que la situation est lourde des plus graves menaces sur le syndicalisme confédéré, le congrès appelle ses syndicats à intensifier les initiatives pour renforcer l'organisation syndicale pour la défense pied à pied des acquis sociaux.

Laval, le 18 novembre 2017

Adoptée à l'unanimité

Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron – BP 1037 – 53010 LAVAL CEDEX
Tél. : 02/43/53/42/26 – Fax : 02/43/53/30/37 – E-mail : udfo53@force-ouvriere.fr

Adoption d'une motion « Collège Puech » par le congrès

Suite au risque de fermeture du collège Puech à Laval, le congrès apporte son entier soutien à nos structures dans la lutte qu'elles mènent afin de maintenir le seul établissement secondaire public et laïc du centre-ville de Laval. Pour cela le congrès adopte à l'unanimité une motion.



Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne

10 Rue du Docteur Ferron – BP 1037 – 53010 LAVAL CEDEX
Tél. : 02/43/53/42/26 – Fax : 02/43/53/30/37
Mail : udfo53@force-ouvriere.fr – site : <http://53.force-ouvriere.org>

MOTION

Le congrès de l'Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Mayenne apporte son soutien aux personnels et parents du collège F. Puech dans leur combat pour le maintien du seul établissement secondaire public et laïc du centre ville de Laval.

Il appelle au rassemblement devant la préfecture le mardi 21 novembre 2017 à 18h00 à Laval.

Adoptée à l'unanimité

Le 18 novembre 2017

Conclusion des travaux par Sébastien LARDEUX, nouveau Secrétaire Général

Sébastien LARDEUX revient à la tribune. Il remercie les congressistes pour leur participation active et constructive et Michèle BIAGGI pour sa Présidence.

Il a un mot particulier pour Loïc REVEILLE, Secrétaire Général sortant pour son implication au sein de l'UD durant ces 16 années. Il lui remet les clefs d'une UD saine. Il l'assure de continuer le travail.

Sébastien LARDEUX a une pensée particulière pour les camarades de la santé et les assure de sa présence à leurs côtés autant que de besoin.

Puis il conclut : « En ce qui concerne cette nouvelle mandature, je n'ai pas besoin d'en rajouter sur la situation générale et départementale. La résolution qui vient d'être votée est extrêmement claire et précise. Je ne vais pas la paraphraser. C'est une bonne feuille de route. Nous avons du pain sur la planche ces prochaines années face à la remise en cause des droits des salariés qui n'a jamais été aussi importante. Je compte sur l'implication de tous ».



Intervention de Michèle BIAGGI

Il est 16h30 et Michèle BIAGGI prend la parole.

Elle revient largement sur la situation sociale et plus particulièrement sur la remise en cause des droits de salariés et des droits syndicaux au travers de la « Loi Travail ». Elle revient très longuement sur l'historique des négociations « Loi Travail », le positionnement Confédéral et la mobilisation de l'organisation.

La mobilisation de la Confédération ne faiblit pas, en plus des dossiers d'actualité nous allons entrer dans la phase de négociation avec le gouvernement sur les dossiers de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage.

La Confédération demande à tous de rester mobilisé contre toutes les remises en cause du droit du travail et du droit syndical. Jamais ils n'ont été aussi attaqués.



Il est un peu plus de 17 heures lorsque la Présidente de séance clôt les travaux du congrès et invite les camarades « au verre de l'amitié ».

C'est tout naturellement que l'ensemble des militants font une « standing ovation » à Loïc, geste d'amitié et de remerciement pour son investissement militant.

Bonne retraite à toi.



**VIVE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
FORCE OUVRIERE DE LA MAYENNE !**

VIVE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL FORCE OUVRIERE !

Verre de l'amitié

Le congrès est terminé,

Les nouvelles instances ont été élues,

La feuille de route pour la prochaine mandature a été votée,

La conférence de presse a eu lieu,

Il est temps pour les congressistes, militantes et militants qui nous ont rejoint en fin d'après-midi de se retrouver autour de Sébastien LARDEUX, Secrétaire Général de l'UD et de Michèle BIAGGI, Secrétaire Confédérale afin d'honorer Loïc qui quitte ses fonctions, après 16 années aux commandes de l'organisation départementale.

Moment d'émotion pour Loïc et Géraldine..... et pour l'ensemble des camarades.



